

# Les traces des musulmans en terre d'exil

## Responsable

### Thierry Malbert

(Professeur des universités,  
anthropologie, Université de  
La Réunion)

**Judi 13 juillet 2023**  
**8h30-10h30**  
**Salle Athéna 046**

## Intervenants

### Valérie Cuzol

(Doctorante, sociologie,  
Centre Max Weber)

### Thierry Malbert

(Professeur des universités,  
anthropologie, Université de  
La Réunion)

### Rachid Oulahal

(Maître de conférences,  
psychologie interculturelle,  
Université de La Réunion)

## Résumé de l'atelier

Cet atelier regroupe trois communications centrées autour de la problématique de l'exil de musulmans à l'époque de la colonisation française. Il s'agira de présenter les contextes politiques, sociaux et culturels dans lesquels se sont faits ces déplacements et d'observer les traces de ces exils en France, dans l'océan Indien et dans le pacifique. Seront particulièrement analysés les effets de cette traçabilité sur les populations musulmanes actuellement présentes sur ces territoires.

Au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, ce sont des Algériens qui ont été exilés jusqu'à la Nouvelle-Calédonie. Les traces de ces déportés se retrouvent aujourd'hui essentiellement à travers les tombes. Ce cimetière devient alors un premier lieu patrimonial pour leurs descendants et a ouvert la voie à un nouveau processus de réappropriation identitaire. Désormais, des descendants viennent habiter tout proche du cimetière, certains apprennent le Coran et pratiquent l'islam après plusieurs générations d'éloignement de la religion. Les tombes, trace mémorielle de l'arrivée de ces Algériens, permettent de figer dans le temps la présence de ces exilés.

En 1926, suite à la guerre du Rif, l'Émir Abdelkrim El Khattabi et quarante personnes de sa famille sont exilés à La Réunion où ils vont vivre au contact des Réunionnais pendant plus de 21 ans. Les traces du plus long exil que la France ait fait subir pendant la colonisation seront présentés avec tous les détails de la vie de cette grande famille. Les Réunionnais se souviennent d'Abdelkrim et de sa famille, les descendants de ce dernier se souviennent de La Réunion. Cette présentation permettra de revivifier les mémoires et consolider les traces des liens entre le Maroc et La Réunion.

Enfin, il sera intéressant de porter notre réflexion sur la question de la mort en exil dans le contexte de la pandémie du Covid-19 en France. L'impossibilité de rapatrier le corps des défunts musulmans sur leur terre natale aura des conséquences dans les sphères familiale et sociale mais aussi sur les transmissions familiales et les traditions funéraires telles que l'exercice du culte musulman face au droit français. Les terres des exils, volontaires ou forcés, témoignent d'une réalité que les descendants retracent pour entretenir la mémoire et mieux se situer.

## Programme

### Valérie Cuzol

*Le respect des prérogatives islamiques de l'enterrement et du rapatriement face à la pandémie de 2020*

La communication entend interroger les reconfigurations à l'œuvre provoquées par les événements dramatiques de la période pandémique du printemps 2020 en France, durant laquelle nous avons assisté

à la détresse de familles musulmanes empêchées d'enterrer leurs morts dans le respect de leurs dernières volontés. Du fait de la fermeture des frontières, il était inenvisageable de faire rapatrier les dépouilles mortuaires pour de nombreuses destinations. L'impossibilité d'honorer les défunts s'est doublée pour certaines familles de celle d'obtenir une concession dans un espace dédié du fait de l'insuffisance (ou de la saturation) des « carrés » musulmans dans les cimetières français. Ces rappels sur les enjeux de l'inhumation des citoyens de confession musulmane et leurs conséquences dans les sphères familiale et sociale ne sont pas anecdotiques, d'autant que le vieillissement des immigrés de confession musulmane laisse entrevoir une augmentation sensible des décès dans les deux décennies à venir, ce qui aura un impact certain sur, d'une part, les transmissions familiales et les traditions funéraires et, d'autre part, l'exercice du culte musulman face au droit français. La proposition s'appuie sur les résultats empiriques d'une recherche ethnographique sur les choix funéraires d'immigrés et de descendants d'origine maghrébine. Réalisée de 2015 à 2020, l'étude tend à montrer que sur ce territoire doté d'un carré islamique depuis 1995, le rapatriement post-mortem demeure la règle, même pour les défunts jeunes, en-dehors des tout petits enfants. Ils sont par ailleurs de plus en plus encadrés par des contrats d'assurance rapatriement et médiés par les services consulaires des États d'origine. Quant à la section islamique du cimetière Nord de la ville, si elle semblait peu investie jusque-là, à la fin de l'année 2020, le nombre des inhumations a plus que doublé ce qui pose de nouvelles questions. Comment les familles s'approprient-elles désormais cet espace imposé ? Quels sont les enjeux – identitaire, mémoriels ou – de cet épisode dramatique ?

### **Thierry Malbert**

*Les traces d'Abdelkrim El Khattabi exilé à La Réunion (1926-1947)*

Le 27 mai 1926, le grand guerrier du Rif se rend aux autorités françaises, la guerre du Rif est terminée.

Abdelkrim est alors exilé par la France à l'île de La Réunion où il va vivre avec sa famille jusqu'en 1947. Cette communication vient combler un vide historique sur une partie de la vie, encore méconnue, de cette grande figure de l'anti-colonialisme. L'exil d'Abdelkrim à La Réunion, est l'un des plus longs exils que la France a pu infliger. Pourquoi la France l'a-t-elle exilé à l'île de La Réunion et pour quelle raison y est-il resté aussi longtemps ?

Beaucoup de détails de sa vie et celle de sa famille sont consignés dans les archives. Les lettres qu'il a écrites de sa main nous révèlent bien des informations sur ses engouements et stratégies en exil.

Si aujourd'hui l'histoire de l'exil d'Abdelkrim à La Réunion fait partie du patrimoine historique de cette île, c'est au travers de ses demeures : Château Morange, Castel-Fleurie, Trois-Bassins, et des villes thermales que sa présence est revisitée. Les liens d'amitiés qu'il tissait avec les familles réunionnaises révèlent le caractère accueillant et solidaire des populations indo-musulmans à qui il rendra un chaleureux hommage lors de son départ.

Aujourd'hui de nouvelles sources nous permettent de mieux connaître les préoccupations de ce fin stratège, dont les responsabilités, en l'occurrence, celles de père de famille responsable de plus de 40 personnes furent, malgré de nombreuses difficultés, exemplaires. Connaître sa vie en exil, c'est aussi mieux comprendre les liens avec sa mystérieuse évasion de 1947 durant son escale en Égypte.

Les Réunionnais se souviennent d'Abdelkrim et de sa famille, les descendants de ce dernier se souviennent de La Réunion. Revivifions les mémoires et consolidons les traces des liens entre le Maroc et La Réunion.

### **Rachid Oulahal**

*Trace d'exil entre la Méditerranée et le Pacifique*

Nous proposons d'interroger la place de la mort en migration pour les personnes ayant vécu une migration non choisie. Il s'agira de considérer l'effet de cette mort non choisie en migration pour les générations suivantes. Ainsi, le lieu

de sépulture peut-il inscrire ou au contraire contraindre les descendants dans la terre d'accueil ? Quelle influence peut-on alors percevoir dans les processus identitaires et interculturels des nouvelles générations ?

Nous souhaitons réfléchir à l'impact que les lieux de sépulture peuvent avoir sur les processus identitaires des descendants de migrants et nous interrogerons ce lien à travers le cas des descendants d'Algériens en Nouvelle-Calédonie. Les premiers Algériens arrivés sur ce territoire ont été condamnés par l'administration coloniale française, au <sup>xix</sup><sup>e</sup> et au début du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, à des peines qu'ils ont dû purger en Nouvelle-Calédonie. La plupart d'entre eux ne pourront jamais rentrer dans leur pays d'origine.

Nous verrons que la création d'un cimetière musulman à la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle a servi de lieu de sépulture suivant le rite musulman pour ces premiers Algériens qui n'étaient pas autorisés à retourner dans leur pays d'origine. D'après les données que nous avons collectées à travers des entretiens auprès de leurs descendants mais aussi à partir de sources historiques, il apparaît que ce cimetière est devenu un lieu de rassemblement pour d'autres condamnés algériens qui décident de venir s'installer à proximité du cimetière pour y être enterrés après leur mort. Ce cimetière devient alors un premier lieu patrimonial pour leurs descendants et a ouvert la voie à un nouveau processus de réappropriation identitaire. Notre communication propose de mettre en évidence les modalités à partir desquelles un lieu de sépulture peut avoir un impact sur l'identité des descendants. À partir de ce cas historique spécifique, notre contribution examinera les situations migratoires actuelles où le lieu d'inhumation des corps, entre le pays d'origine et le pays d'accueil, peut être étroitement lié à la manière dont les descendants se définiront plus tard dans leur société d'accueil.